



AVIS PUBLIC

Un poste « citoyen » est présentement à combler au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme de la Municipalité de La Bostonnais

Les personnes intéressées à se joindre au comité sont priées de transmettre une courte lettre d'intention faisant état d'une certaine expérience en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement, d'architecture, de construction ou toutes autres activités connexes (actuelles ou passées), ou d'un intérêt marqué pour l'aménagement du territoire et le développement de La Bostonnais.

Cette lettre doit être adressée à Madame Sandra Guilbert, responsable par intérim du Service de l'urbanisme, par courriel à l'adresse suivante : secretaire@labostonnais.ca ou par la poste au 15, rue de l'Église, La Bostonnais, Qc, G9X 0A7, d'ici le **30 novembre 2023**.

Le CCU se réunit habituellement une fois par mois et est composé de plusieurs membres, dont le directeur du Service de l'urbanisme, un (1) élu et quatre (4) citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est créé en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Il est mandaté par le conseil municipal pour formuler des recommandations sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Bien que le CCU soit fondamentalement un organisme à caractère consultatif et non décisionnel, il joue néanmoins un rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal.

Donné à la municipalité de La Bostonnais

Ce 13^{ème} jour de novembre de l'an 2023.



Natalie Jalbert

Directrice générale